

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 9 juin 2009

Date de la convocation : 20 Mai 2009

Sous la présidence de Madame Anne-Marie KEISER

Présents : Mme Anne-Marie KEISER (Titulaire), Mr Henri LAURENT (Titulaire), Mr Alain RENARD (Titulaire), Mr Bernard LAURET (Titulaire), Mr Anacléto ALFONSO (Titulaire), Mr Philippe CARREYRE (Suppléant), Mr Serge LAMAISON (Titulaire), Mr Georges-André PASTOR (Suppléant), Mr Didier BAYARD (Titulaire), Mr Bernard BOURNAZEAU (Titulaire), Mr Emmanuel MOULIN (Titulaire), Mme Pâquerette PEYRIDIEUX (Titulaire), Mr Bernard PIOT (Suppléant) , Mme Hélène ESTRADE (titulaire), Mr Jean-Claude ORUEZABAL (Titulaire), Mr Benoît GHEYSSENS (Titulaire), Mr Alain PARMENTIER (Titulaire), Mr Christian DUMONT (titulaire), Mr Bernard ROUSSET (Titulaire), Mr Manuel VERBRUGGHE (Suppléant), , Mr David MAZERES (Titulaire), Mr Daniel MILLIET (Titulaire), Mr Yves LECAUDEY (Titulaire), Mr Martial MIGNET (Titulaire), Mr Bernard FRAICHE (Titulaire), Mr Patrick MEIFFREN (Titulaire), Mr Didier OCHOA (Titulaire), Mr Nicolas TARBES (Titulaire), Mr Jean-Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Mr Nicolas ADOLPHI (Titulaire), Mr Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Mr Mickaël FELLONNEAU (Titulaire), Mr Alain QUEYRENS (Titulaire), Mr Jacques MAYOUX (Titulaire), Mr Pierre Didier LAMOUREUX (Titulaire), Mr Christophe GERY (suppléant), Mr Claude COMIN (Titulaire), Mr Bernard BORDAS (Titulaire), Mr Laurent BELLOC (Titulaire), Mr Georges BERNARD (Titulaire), Mr Jean BUNGERT (Titulaire), Mr Marc VIGUIÉ (Titulaire), Mr Francis DUSSILLOLS (Titulaire), Mr Daniel DUBOURG (Titulaire), Mr Jean-Louis SAUMON (Titulaire)

Excusés : Mr Jean TOUZEAU (Titulaire) procuration donnée à Monsieur RENARD, Mr Christian GAUBERT (Titulaire), Mr Pierre LOTHAIRE (Titulaire), Mr Philippe PLISSON (Titulaire), Mr Jean CLAVERIE (titulaire)

Absents: Mr Alain DAVID, Mr Philippe DORTHE, Mr Alain PASTUREAU (Titulaire), Mr Sébastien HOURNAU (Titulaire), Mr Gregory JOSEPH (Titulaire), Mr J.Michel JACQUELIN (Titulaire)

DÉLIBÉRATION N° 2009-06-09 F
APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2009 RELATIF AU CONTRAT
DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ

REUVE
2009-06-09
PREP 33

DÉLIBÉRATION N° 2009-06-09 F
APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2009 RELATIF AU CONTRAT
DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ

CONSIDÉRANT le Code Général des Collectivités territoriales et l'instruction budgétaire et comptable M4

CONSIDÉRANT le vote du Contrat de Partenariat Public Privé (CPPP) par délibération en date du 09 juin 2009,

CONSIDÉRANT le vote de ce projet selon les règles des AE-AP / CP par délibération en date du 09 juin 2009,

CONSIDÉRANT le vote de création du budget annexe « Contrat de Partenariat Public Privé » par délibération en date du 09 juin 2009 ;

Le Budget Primitif 2009 du budget annexe du contrat de partenariat doit permettre de couvrir les loyers d'investissement et d'exploitation sur 6 mois à la suite de la signature du contrat.

Les recettes pour 2009 proviennent de la contribution du Conseil général de la Gironde. En effet, les contributions des autres membres du syndicat seront perçues à partir de 2010.

Le projet de budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes est arrêté pour un montant total de 2 982 325 euros, se décomposant en :

- 1 500 000 euros en section d'exploitation,
- 1 482 325 euros en section d'investissement.

Il se présente comme suit :

1 – Dépenses et recettes de la section d'exploitation

Dépenses

Les dépenses, d'un montant total de 1 500 000 euros, sont réparties entre :

- Loyers de financement (L2) pour 332 539 euros,
- Loyers d'exploitation (L3) pour 427 610 euros,
- Loyers d'exploitation, part impôts et taxes (L4), pour 7 526 euros,
- Virement à la section d'investissement pour 732 325 euros.

Recettes

Les recettes, d'un montant total de 1 500 000 euros, sont réparties entre :

- Subvention du budget principal pour 1 500 000 euros,

2 – Dépenses et recettes de la section d'investissement

Dépenses

Les dépenses, d'un montant total de 1 482 325 euros, sont réparties entre :

- Loyers d'investissement (L1+L5) pour 1 482 325 euros,

RECUEIL
2009-09
PREF 09

DÉLIBÉRATION N° 2009-06-09 F
APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2009 RELATIF AU CONTRAT
DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ

Recettes

Les recettes, d'un montant total de 1 482 325 euros, sont réparties entre :

- Subvention d'investissement du Conseil Général pour 750 000 euros,
- Virement de la section d'exploitation pour 732 325 euros.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir approuver ce Budget Primitif pour l'année 2009.

Nombre de membres présents : 38
Nombre de suffrages exprimés : 39

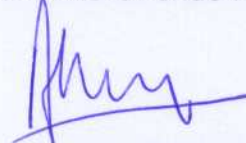
Votes : Pour.....39..
 Contre.....0..
 Abstentions. 0.

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMERIQUE,

le 09 JUIN 2009

Pour expédition conforme.

La Présidente
du Syndicat Mixte Gironde Numérique



Anne-Marie KEISER

Liste des pièces jointes :

- Annexe 1 : Maquette du budget primitif du budget annexe

Syndicat Mixte Gironde Numérique
Tour 2000 3ème étage – Terrasse Front-du-Médoc – 33076 Bordeaux Cedex
Tél. 05 56 99 66 04 - Fax : 05 56 99 57 52 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

REU 18
09-09
PREP 09

DÉLIBÉRATION N° 2009-06-09 F
APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2009 RELATIF AU CONTRAT
DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ

Détail du vote plural

	Délégués Conseil Général 5.75 voix / délégué	Délégués EPCI 1 voix / délégué	TOTAL
Membres présents	28,75	33	61,75
Suffrages exprimés	34,50	33	67,50
Votes pour	34,50	33	67,50
Votes contre	0	0	0
Abstentions	0	0	0

ANNEXE

Maquette du budget primitif du budget annexe

REPUBLIQUE FRANCAISE

REQUÊTE
110609
PREP 33

33063

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Syndicat Mixte Gironde Numérique

POSTE COMPTABLE DE : **PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE**

SERVICE PUBLIC LOCAL
Syndicat Mixte Gironde Numérique

M4

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2009

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	EP	2009
---------------------	---	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire ou une décision modificative, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2008.

33063
Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numérique
Contrat de Partenariat Public Privé

BP 2009

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 500 000,00	1 500 000,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 500 000,00	1 500 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 482 325,00	1 482 325,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 482 325,00	1 482 325,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		2 982 325,00	2 982 325,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	BP 2009
---------------------	---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	I
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général		0,00	435 136,00	435 136,00	435 136,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services			0,00	435 136,00	435 136,00	435 136,00
66	Charges financières		0,00	332 539,00	332 539,00	332 539,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation			0,00	767 675,00	767 675,00	767 675,00
023	Virement à la section d'investissement (6)			732 325,00	732 325,00	732 325,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation				732 325,00	732 325,00	732 325,00
TOTAL			0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 500 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de service		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services			0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation			0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation				0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 500 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	732 325,00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. I - Modalités de vote. (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Ce compte n'existe pas en M49. (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IVA7).
(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10. (11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	BP	2009
---------------------	---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	1 482 325,00	1 482 325,00	1 482 325,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	1 482 325,00	1 482 325,00	1 482 325,00
4581	Total des op. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	1 482 325,00	1 482 325,00	1 482 325,00
040	Opérations d'ordre entre sections (6)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	1 482 325,00	1 482 325,00	1 482 325,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	---	------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 482 325,00
---	---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
13	Subventions d'investissement reçues		0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Total des op. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (6)			732 325,00	732 325,00	732 325,00
040	Opérations d'ordre entre sections (6)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement				732 325,00	732 325,00	732 325,00
TOTAL			0,00	1 482 325,00	1 482 325,00	1 482 325,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	---	------

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 482 325,00
---	---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	732 325,00
---	-------------------

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	BF	2009
---------------------	---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	435 136,00		435 136,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	332 539,00	0,00	332 539,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		732 325,00	732 325,00
Dépenses d'exploitation - Total		767 675,00	732 325,00	1 500 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 500 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 482 325,00	0,00	1 482 325,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 482 325,00	0,00	1 482 325,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 482 325,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	BP 2009
---------------------	---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	I
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 500 000,00		1 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00

	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	---	-------------

	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 500 000,00
--	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	750 000,00	0,00	750 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		732 325,00	732 325,00
	Recettes d'investissement - Total	750 000,00	732 325,00	1 482 325,00

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	--	-------------

	AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
--	------------------------------------	-------------

	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 482 325,00
--	---	---------------------

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	BP	2009
---------------------	---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général		435 136,00	435 136,00
611	Sous-traitance générale		435 136,00	435 136,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)			435 136,00	435 136,00
66	Charges financières (b)		332 539,00	332 539,00
6618	Intérêts des autres dettes		332 539,00	332 539,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			767 675,00	767 675,00
023	Virement à la section d'investissement		732 325,00	732 325,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			732 325,00	732 325,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			732 325,00	732 325,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			1 500 000,00	1 500 000,00

	+
RESTES A REALISER 2008 (12)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (12)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 500 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) Ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	BP 2009
---------------------	---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marc		0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation		1 500 000,00	1 500 000,00
74	Subventions d'exploitation		1 500 000,00	1 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)			1 500 000,00	1 500 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			1 500 000,00	1 500 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			1 500 000,00	1 500 000,00

RESTES A REALISER 2008 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
+	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 500 000,00
=	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	BP 2009
---------------------	---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		1 482 325,00	1 482 325,00
2764	Créances sur des particuliers et autrse personnes de droit p		1 482 325,00	1 482 325,00
Total des dépenses financières			1 482 325,00	1 482 325,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE			1 482 325,00	1 482 325,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			1 482 325,00	1 482 325,00

+	RESTES A REALISER 2008 (10)	0,00
+	D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 482 325,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063
Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numérique
Contrat de Partenariat Public Privé

BP 2009

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement reçues		750 000,00	750 000,00
1313	Départements		750 000,00	750 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			750 000,00	750 000,00
TOTAL RECETTES REELLES			750 000,00	750 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement		732 325,00	732 325,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			732 325,00	732 325,00
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE			732 325,00	732 325,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			1 482 325,00	1 482 325,00

+

RESTES A REALISER 2008 (9)	0,00
----------------------------	------

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 482 325,00
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	BP	2009
---------------------	---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSES

Art (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
	DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D	I 1 482 325,00
	HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C	II 1 482 325,00
	Autres dépenses financières (sous-total) (B)	1 482 325,00
27	Autres immobilisations financières	1 482 325,00
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	1 482 325,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. I - Modalité de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	BP	2009
---------------------	---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTES

Art (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = G+H+J+K		III	732 325,00
021	Virement de la section de fonctionnement (K)		732 325,00

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	0,00
R001	Excédent d'investissement reporté	0,00
R 1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	0,00
R 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00

	Montant
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	1 482 325,00
Recettes financières	732 325,00
Solde des opérations financières	-750 000,00
Solde net hors charges transférées (4)	-750 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(4) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	BP	2009
----------------------------	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP
Construction et exploitation d'une infrastructure haut débit	2009	FRANCE TELECOM et GIRONDE NUMERIQUE	Construction et exploitation	155 748 860,00	85 030 000,00	20	21/06/2029

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	BP	2009
---------------------	---	----	------

III - ANNEXES	III
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	4

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2009	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2009)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2009) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2009 (2)	Restes à financer de l'exercice 2010	Restes à financer (exercices au-delà de 2009) (3)
AP L1	57 377 232,00		57 377 232,00		1 482 325,00	1 940 026,00	55 894 907,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	BP	2009
---------------------	---	----	------

III - ANNEXES	III
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	4

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2009	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2009)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2009) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2009 (2)	Restes à financer de l'exercice 2010	Restes à financer (exercices au-delà de 2009) (3)
AE L2	51 617 963,00		51 617 963,00		332 539,00	1 542 158,00	51 285 424,00
AE L3-L4	46 753 665,00		46 753 665,00		435 136,00	1 564 736,00	46 318 529,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par La Présidente,
A Bordeaux, le 09/06/2009
La Présidente,

Nombre de membres en exercice : 55
 Nombre de membres présents : 38
 Nombre de suffrages exprimés : 39
 VOTES : Pour : 39
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
A Bordeaux, le 09/06/2009

Date de convocation : 20 mai 2009

Les membres du Comité syndical,

Certifié exécutoire par La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/06/09, et de la publication le 12/06/09
A Bordeaux, le 11/06/2009